



SÉRIE
RETOUR
AU TRAVAIL
—
EMPLOYÉ



VISION

Chez Cancer colorectal Canada, nous croyons en l'importance de soutenir les patients et leurs familles pendant et après le traitement contre le cancer afin d'améliorer leur qualité de vie. Ainsi, nous souhaitons fournir des ressources et de l'information aux patients et aux proches aidants de tous âges et militer pour eux alors qu'ils passent d'un traitement actif à la vie quotidienne. Pour concrétiser notre vision, nous avons lancé le programme Faire face, surmonter et survivre (FSS), dont la mission consiste à soutenir les patients atteints d'un cancer colorectal ainsi que leurs proches aidants qui tentent de se remettre sur pied.

Chaque personne ayant été touchée par le cancer peut avoir une définition différente du mot « survie ». Dans le cadre du programme Faire face, surmonter et survivre (FSS), le terme *survivant* désigne toute personne aux prises avec le cancer, luttant contre cette maladie et poursuivant sa route au-delà de cette épreuve.

Les outils et les ressources du programme s'adressent non seulement aux personnes qui n'ont aucun signe de maladie (ASM), mais aussi à tous les patients ou tous les proches aidants désirant se remettre sur pied après un diagnostic de cancer colorectal ayant changé leur vie. Dans le cadre de cette initiative, nous avons créé la trousse d'outils de retour au travail qui vous est présentée ici.



REMERCIEMENTS

CCC souhaite remercier toutes les personnes ayant contribué à la création de cette trousse d'outils, y compris nos gestionnaires de programme Eliya Farah et Uditi Ratti ainsi que nos merveilleux bénévoles Eitan Fishman et Lavina Matai. Nous tenons également à exprimer nos remerciements les plus sincères au groupe d'experts-conseils pour avoir mis son expertise et son expérience au service de la création de cette trousse d'outils, notamment la Dre Marylise Boutros, Pierre Campeau, la Dre Mary Jane Esplen, Aneta Fishman, la Dre Johanne Hebert, la Dre Jennifer Jones, la Dre Anne Katz, la Dre Arminee Kazanjian, Jackie Manthorne, Celestina Martopullo, le Dr Stuart Peacock et la Dre Robyn Urquhart. Nous vous remercions de votre soutien et de la confiance indéfectibles que vous portez à notre organisation.

Pour toute question ou préoccupation, veuillez envoyer un courriel à l'adresse : support@colorectalcancercanada.com

À PROPOS DE CETTE TROUSSE D'OUTILS

La série « Retour au travail » de Cancer colorectal Canada (CCC) donne un aperçu des préoccupations et des défis touchant le retour au travail après un diagnostic de cancer.

Cette trousse d'outils met en lumière les obstacles que doivent surmonter les employés (patients ou proches aidants) lorsqu'ils reprennent leur travail. Elle leur offre des recommandations et des conseils pour qu'ils puissent planifier un retour au travail sûr et sans heurts. Les employeurs peuvent aussi s'en servir comme guide pour offrir des mesures d'adaptation et soutenir les employés aux prises avec le cancer.

En outre, cette trousse d'outils fournit aux employés de l'information sur leurs droits ainsi que sur les ressources s'offrant à eux pour faciliter leur retour sur le marché du travail.

1

POINT DE VUE DE L'EMPLOYÉ

2

POINT DE VUE DE L'EMPLOYEUR

3

POINT DE VUE DU PROCHE AIDANT



CHAPITRE 1 :

POINT DE VUE DE L'EMPLOYÉ



INTRODUCTION

Le parcours des personnes atteintes d'un cancer peut être semé d'obstacles et de défis sans précédent. La façon dont vous voyez la vie peut changer pendant le traitement. Vos priorités, vos objectifs ou vos rêves pourraient tous évoluer tout au long de ce parcours. Ainsi, les patients se retrouveront face à une décision inévitable, soit celle de continuer à travailler pendant le traitement ou de prendre un temps d'arrêt.

Dans certains cas, les symptômes associés au traitement, comme les déficiences physiques, cognitives, sociales ou psychologiques, peuvent freiner ou perturber la productivité au travail. Il peut devenir difficile de conserver votre emploi et de gérer vos responsabilités professionnelles comme vous le faisiez auparavant. Dans bien des cas, vous n'aurez d'autre choix que de cesser de travailler. Selon le type de traitement que vous recevez et son intensité, vous devrez peut-être prendre quelques jours, quelques semaines, voire quelques mois pour récupérer.

STATISTIQUES

225 800

Les chercheurs ont estimé qu'il y aurait 225 800 nouveaux cas de cancer au Canada chaque année. Le cancer colorectal arrive au troisième rang des types de cancer les plus diagnostiqués.

26 900

On s'attend à ce qu'environ 26 900 Canadiens et Canadiennes reçoivent un diagnostic de cancer colorectal en 2022.



En outre, environ 50 % de ces cas de CCR se produiront chez des personnes en âge de travailler.

De nombreux patients continuent de travailler pendant le traitement. Si vous êtes en mesure de continuer à travailler sans compromettre votre santé et votre bien-être, c'est très bien. Le fait de pouvoir continuer à vous occuper en travaillant peut vous rappeler que votre vie ne se réduit pas au cancer.

Certains patients décident de prendre un congé ou de démissionner de leur emploi, car ils commencent à sentir que la vie ne se réduit pas au travail et que le travail peut les empêcher de se concentrer sur leur rétablissement. D'autres encore peuvent couper la poire en deux et décider de continuer à travailler, mais en réduisant leurs tâches. Toutes les façons de faire sont valables, et chaque patient doit déterminer ce qui lui convient le mieux. Quelle que soit la situation dans laquelle vous vous trouviez, il est presque inévitable que vous ayez à modifier vos habitudes; cette trousse d'outils vous aidera à faire face aux changements dans votre vie professionnelle et vous fournira de l'information pour vous aider à vous adapter à vos capacités et besoins actuels.

DES SOUCIS COURANTS

Je ne veux pas expliquer mon absence à mes collègues, car c'est une affaire personnelle

Mes tâches professionnelles sont principalement axées sur le travail manuel et les compétences physiques, et je ne suis pas en mesure de m'en acquitter actuellement

Je dois me reposer ou prendre des pauses régulièrement

Je vais peut-être devoir me trouver un nouvel emploi, et commencer un nouvel emploi n'est pas facile

Je dois me trouver plus près des aires de repos et des toilettes

Je vais peut-être devoir réduire mes heures de travail

Mon niveau de rendement n'est pas à la hauteur de ce que mon employeur ou mes collègues attendent de moi

Je ne veux pas faire part à mon employeur de mes préoccupations concernant mon retour au travail

Dois-je changer de carrière?

Je ne peux pas revenir au travail pour effectuer des tâches manuelles

En raison du traitement, je n'ai plus aucune énergie

Mon assurance va-t-elle couvrir mon traitement?

Je ressens de la douleur et je ne peux maintenir mon niveau de rendement habituel

Je dois avoir une conversation avec mon employeur, et cela me fait peur

Je n'arrive pas à me concentrer

Mon travail est très exigeant, et je ne suis pas capable de suivre le rythme

Vais-je avoir assez d'énergie pour effectuer mes quarts de nuit ou de soir?

Vais-je perdre mon emploi?

J'ai besoin de m'absenter du travail pendant une période prolongée pour récupérer

Mon abdomen nécessite une surveillance constante



VAIS-JE ÊTRE EN MESURE DE RECOMMENCER À TRAVAILLER?

Bon nombre de patients atteints de cancer se préoccupent de l'effet qu'aura la maladie sur leur capacité de travailler.

Votre capacité à travailler pendant le traitement dépendra de divers facteurs comme du type de cancer et son stade, du type de traitement que vous recevez et de votre réponse à celui-ci. Il est important de noter que votre capacité à travailler dépendra également des facteurs personnels suivants :

Le degré de soutien pratique dont vous bénéficiez

Le type de traitement et les effets secondaires qui y sont associés

Votre régime alimentaire, vos habitudes de sommeil, votre niveau d'activité physique

Le stade du cancer

Votre âge

Le type de travail que vous effectuez

Votre santé générale et la présence d'autres affections médicales préexistantes

Assurez-vous de ne pas laisser vos tâches professionnelles nuire à votre santé. Lorsque vous devrez décider si vous continuez à travailler ou s'il est temps pour vous d'y retourner, il est préférable de consulter votre professionnel de la santé, votre employeur et vos proches. Gardez à l'esprit que pour que vous puissiez récupérer plus rapidement, vous devez vous reposer beaucoup.

Faites ce qui vous convient!

À QUEL MOMENT DOIS-JE EN INFORMER MON EMPLOYEUR?

Certains patients préfèrent attendre que leur cancer ait une incidence sur leur vie quotidienne avant d'en informer leur employeur, alors que d'autres décident de le faire immédiatement après avoir reçu leur diagnostic. Dans les deux cas, informer votre employeur de votre problème de santé relève de votre choix personnel.

Si le cancer ou le traitement commence à vous empêcher d'accomplir vos tâches au travail, vous devez vous assurer d'en informer votre employeur. La plupart des milieux de travail sont guidés par des politiques strictes en matière de respect et d'inclusion. La divulgation de renseignements au sujet de votre situation vous aidera, espérons-le, à obtenir un soutien émotionnel et, dans la plupart des cas, un soutien pratique. Gardez à l'esprit que de ne pas parler de votre maladie pourrait ajouter un stress inutile. Cela pourrait être le cas, par exemple si vous essayez de cacher des cicatrices découlant d'une chirurgie, si vous agissez comme si de rien n'était alors que vous ressentez de la douleur, ou si vous vous surmenez alors qu'en réalité, vous êtes épuisé(e) et fatigué(e).



N'oubliez pas que votre employeur et vos collègues peuvent voir les publications sur votre diagnostic que vous affichez sur les plateformes de médias sociaux. Vous voudrez peut-être parler à votre employeur avant d'annoncer votre maladie sur les médias sociaux afin de trouver réponse aux questions que vous pourriez avoir chacun de votre côté.

QUE DOIS-JE DIRE À MON EMPLOYEUR?



C'est à vous de choisir ce que vous direz à votre employeur. Comme nous l'avons mentionné précédemment, si votre affection médicale compromet votre capacité à travailler, vous devez alors en informer votre employeur. Vous voudrez peut-être aussi informer votre employeur de quelques éléments supplémentaires :

- ◆ **Voulez-vous que vos collègues en soient informés, et que souhaitez-vous qu'ils sachent?**
Avez-vous besoin de vous absenter du travail, et quelle sera la durée de la pause?
- ◆ **Devez-vous passer à un emploi à temps partiel ou réduire votre charge de travail?**
- ◆ **Vous sera-t-il possible de travailler de la maison?**
- ◆ **Aurez-vous besoin que des mesures d'adaptation soient mises en place sur votre lieu de travail (qu'elles soient physiques ou d'une autre nature)?**



PENDANT VOTRE CONGÉ

La nature du cancer en tant que maladie, les effets secondaires pénibles qui sont associés au traitement, l'anémie, la mauvaise nutrition et le manque de sommeil peuvent causer des changements à votre corps et ainsi provoquer une fatigue aiguë intense. En outre, les changements cognitifs comme les difficultés à trouver ses mots ou ses idées, la confusion et la perte de mémoire à court terme comptent parmi les effets secondaires les plus courants.

Pendant votre absence du travail, il est important de vous accorder la priorité. Prenez soin de vous et assurez-vous de vous reposer suffisamment pour être en mesure de récupérer plus facilement et plus rapidement. Pendant le traitement, le corps doit récupérer, ce qui fait que votre besoin de sommeil pourrait augmenter.

Pendant votre absence du travail, il est important de rester en contact avec votre employeur. Il est vrai que le travail ne figure peut-être même pas sur votre liste de préoccupations, mais essayez de maintenir au moins un niveau d'engagement minimal afin de ne pas vous sentir exclu(e) lorsque vous reviendrez au travail.

COMMENT VOUS TENIR AU COURANT

1

Demandez un rapport hebdomadaire ou mensuel ou une infolettre pour vous tenir à jour.

2

Si cela vous convient, passez au bureau de temps en temps.

3

Participez à des réunions virtuelles hebdomadaires ou mensuelles. Restez en contact avec vos collègues et demandez-leur de l'information sur l'avancement des projets.

4

Définissez une date et une heure dans votre horaire pour répondre aux courriels. Consacrez du temps à répondre aux questions liées à vos tâches.

CHIMIOTHÉRAPIE

RADIODHÉRAPIE

CHIRURGIE

Si votre traitement comportait des médicaments de chimiothérapie, vous pourriez souffrir de diarrhée, laquelle est considérée comme un effet secondaire courant. Vous pourriez entre autres éprouver des nausées, des vomissements, des plaies dans la bouche en raison des dommages causés aux cellules à croissance rapide qui tapissent la bouche, une irritation aux terminaisons nerveuses et de l'anémie.

Si votre traitement comportait une intervention chirurgicale comme une colostomie ou une iléostomie, vous devrez prendre soin de votre stomie. Vous pourriez ressentir de la douleur ou présenter une fuite de selles. Plusieurs patients présentent des nausées après une chirurgie, comme effet secondaire de l'intervention ou en raison des analgésiques. Vous pourriez aussi souffrir de constipation ou de diarrhée.

Si votre traitement comportait de la radiothérapie, les effets secondaires auxquels vous pouvez vous attendre comprennent la fatigue, la perte d'appétit, les nausées, les irritations cutanées à la zone irradiée, les problèmes sexuels et les problèmes de vessie.

Ces effets secondaires pourraient vous empêcher d'accomplir des tâches relativement simples; ne vous sentez pas frustré(e).



D'abord et avant tout, prenez le temps de bien guérir.

N'oubliez pas que vous êtes considéré(e) comme immunosupprimé(e); par conséquent, maintenez une bonne hygiène pour éviter toute infection (lavez-vous souvent les mains, portez un masque lorsque vous vous trouvez dans des espaces fermés avec d'autres personnes).

Apportez des collations saines au travail pour augmenter votre niveau d'énergie. Reposez-vous et faites des pauses régulièrement, assurez-vous de pouvoir accéder rapidement à une toilette, et attendez-vous à prendre soin de votre incision (nettoyage, remplacement de l'appareillage, pansement, etc.). Il existe également des associations et des groupes de soutien pour les personnes stomisées :

Consultez la page [Trouver des groupes de soutien locaux de la Société canadienne des personnes stomisées](#) pour trouver le groupe de soutien pour personnes stomisées le plus près de chez vous.

PLANIFIER VOTRE RETOUR AU TRAVAIL

Une fois que vous considérez que vous arrivez à bien prendre en charge vos états physique, social et mental, créez un plan de retour au travail avec votre employeur. N'ayez pas peur de lui faire part de vos préoccupations concernant vos heures de travail, votre engagement, vos responsabilités, etc. Dans la mesure du possible, faites preuve de transparence quant à vos capacités de travail.

Notez les préoccupations, les inquiétudes et les questions dont vous voulez discuter. En voici quelques exemples :

- **Si vous souhaitez revenir travailler à temps partiel, assurez-vous d'en informer votre employeur.**
- **Demandez à votre employeur de rapprocher votre bureau ou votre cubicule des toilettes.**
- **Assurez-vous que votre employeur sache que vous aurez peut-être besoin de prendre souvent des pauses.**

Avisez votre employeur de votre retour au moins trois semaines à l'avance. Cela lui donnera le temps de s'assurer de mettre en œuvre tous les outils et toutes les ressources de soutien nécessaires avant votre arrivée.

Il y a beaucoup de choses que vous pouvez faire pour faciliter votre retour au travail après votre rétablissement, comme vous mettre dans le bon état d'esprit et agir comme si vous étiez de retour au travail.

Voici quelques exemples de choses que vous pourriez essayer:

- **Exercez-vous à faire ce que vous aviez l'habitude de faire au travail (c.-à-d. écrire, faire des présentations, etc.)**
- **Portez vos vêtements de travail**
- **Parcourez en voiture la même distance que celle que vous devrez parcourir pour vous rendre au travail**
- **Utilisez les transports en commun pour vous rendre dans des lieux proches de votre lieu de travail**
- **Levez-vous et prenez vos repas en respectant le même horaire que lorsque vous travaillez**

PLANIFIER VOTRE RETOUR AU TRAVAIL

Il est important d'informer votre équipe de soins de santé de votre plan de retour au travail. N'hésitez pas à discuter de votre plan avec les professionnels de la santé qui vous traitent. Votre médecin, votre travailleur social, votre infirmière ou votre physiothérapeute pourront vous aider à déterminer à quoi ressembleront pour vous les suivis de traitement. Ils pourraient aussi vous conseiller et vous faire des recommandations en ce qui concerne votre plan de retour au travail et, dans la mesure du possible, veiller à ce que vos rendez-vous n'entrent pas en conflit avec votre nouvel horaire de travail.

Voici quelques conseils que vous pouvez suivre pour faciliter votre retour :

1

Réduisez vos heures de travail et passez progressivement à un travail à temps plein

2

Demandez à votre employeur de confier certaines de vos tâches à d'autres personnes jusqu'à ce que vous reveniez travailler à temps plein

3

Si vous n'avez pas de quart de travail fixe, demandez à votre employeur de toujours vous affecter au même quart. Cela vous permettra d'adopter un horaire régulier pendant que vous prenez votre temps pour récupérer

4

Prenez une pause quand vous en avez besoin. Vous pouvez essayer de prendre plusieurs courtes pauses (de 5 à 10 minutes) tout au long de la journée au lieu d'une pause prolongée

5

Demandez à votre employeur de désigner une personne qui pourra vous mettre à jour et vous aider lors des premières semaines de votre retour au travail

6

Déterminer si votre milieu de travail dispose d'un programme d'assistance à l'employé, qui vous permettrait de bénéficier de services de counseling

CONNAÎTRE VOS DROITS

Selon la loi, votre employeur est tenu de fournir des mesures d'adaptation équitables pour faciliter le travail. Par exemple, votre employeur devrait vous permettre de faire ce qui suit :

1

Modifier vos quarts de travail afin de vous permettre de vous présenter sans problème à vos rendez-vous médicaux.

2

Revoir vos tâches et vos responsabilités professionnelles et vous assigner celles que vous êtes en mesure et à l'aise d'accomplir

3

Effectuer un travail hybride, c'est-à-dire un travail qui vous permet d'accomplir vos tâches en personne et virtuellement (si cela s'applique à votre profession)

En outre, en raison des limites que le cancer impose souvent au corps et à l'énergie d'une personne, les personnes atteintes d'un cancer sont souvent considérées juridiquement comme des personnes en situation de handicap. Légalement, votre employeur ne peut pas vous traiter différemment en raison de votre maladie concomitante actuelle ou passée, et il existe de nombreuses lois conçues pour veiller à empêcher toute discrimination contre les travailleurs en situation de handicap.

Selon votre province de résidence, des lois et des mesures législatives supplémentaires sont mises en place pour vous protéger davantage en tant qu'employé, même si vous ne présentez plus de signes de la maladie.

Si vous avez l'impression d'être victime de discrimination (c.-à-d. rejet d'une promotion en raison de votre diagnostic), vous pouvez déposer une plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (<https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fr>) ou communiquer avec un avocat spécialisé en droit du travail.

La plupart des milieux de travail ont des manuels de politique en matière de ressources humaines, et nous encourageons tout le monde à en faire la demande.

QUE DOIS-JE DIRE À MES COLLÈGUES À MON RETOUR AU TRAVAIL?

Parler du cancer après une longue absence de votre lieu de travail peut vous sembler accablant et stressant. Vos collègues vous poseront probablement beaucoup de questions auxquelles vous ne vous sentirez peut-être pas entièrement à l'aise de répondre.

Avant votre retour, réfléchissez à la façon dont vous aborderez ce problème. Certains patients atteints de cancer parlent ouvertement de leurs expériences, alors que d'autres préfèrent ne pas en parler. Si vous n'êtes pas à l'aise d'aborder ce sujet avec vos collègues, pensez à demander à votre patron de leur annoncer la nouvelle avant votre retour.

Il est essentiel de garder à l'esprit que certains de vos collègues ne comprendront peut-être pas ce que vous avez vécu. En d'autres termes, certains de vos collègues ne seront pas en mesure de s'identifier à votre expérience et, ainsi, ils ne sauront peut-être pas comment vous aborder lors de votre retour.

EFFECTUEZ-VOUS UN CHANGEMENT DE CARRIÈRE?

Beaucoup de patients atteints de cancer trouvent qu'ils ne sont plus à l'aise dans leur ancien milieu de travail ou n'ont plus la motivation de continuer à faire leur travail; ils souhaitent occuper un rôle différent au sein de leur organisation ou changer entièrement de carrière. Pour certains patients, la maladie elle-même ou les effets secondaires du traitement peuvent forcer un changement de carrière, car ils ne sont plus en mesure d'effectuer les tâches associées à leur travail.

Ils décident donc de changer de rôle au travail ou de changer de carrière. Quelle que soit la raison du changement d'emploi, voici quelques éléments sur lesquels vous devriez réfléchir lorsque vous choisissez un nouvel emploi.

- ✓ **Quels sont les emplois offerts qui correspondent à mes compétences?**
- ✓ **Que sont maintenant mes champs d'intérêt et mes passions?**
- ✓ **Dois-je retourner aux études ou suivre des cours en ligne?**
- ✓ **Quelles sont les compétences que j'ai acquises au fil des ans?**
- ✓ **Quelles sont les conditions préalables à mon « nouvel intérêt professionnel »?**
- ✓ **Quels sont mes forces et mes faiblesses?**

Gardez à l'esprit que lorsque vous postulez pour un nouvel emploi, vous n'avez pas l'obligation de divulguer de renseignements sur vos antécédents médicaux. Cependant, vous devez vous préparer à devoir répondre à des questions à propos de la période pendant laquelle vous n'avez pas travaillé. Il pourrait vous être difficile de répondre à ces questions, surtout si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements.

ASSURANCE

Il existe deux types d'assurance : l'assurance invalidité privée (assurance offerte par votre employeur) et le régime d'assurance public. Assurez-vous de connaître les polices, les modalités et les conditions de votre couverture de soins de santé. Vous voudrez peut-être discuter avec un agent d'assurance ou une personne du service des ressources humaines de votre entreprise pour clarifier les taux et les conditions de couverture.

Le gouvernement fédéral offre quelques programmes pour aider les personnes en situation de handicap à court et à long terme. En voici quelques exemples :

- Prestations d'assurance-emploi et congés de Service Canada**
- Régime de pensions du Canada (RPC)**
- Prestations de compassion**
- Prestations pour proches aidants d'adultes**
- Prestations pour proches aidants d'enfants**
- Prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada**
- Crédit canadien pour aidant naturel (CCAN)**

Vous pourriez également être admissible à des services supplémentaires offerts par votre organisme de santé provincial ou territorial. Pour en savoir plus sur les prestations fédérales et provinciales, consultez l'annexe.

QUE FAIRE SI VOUS NE POUVEZ PLUS TRAVAILLER?

Vous absenter du travail pendant quelque temps après avoir souffert d'un cancer est plus fréquent que vous le pensez. Si vos priorités ont changé, il se peut que vous décidiez de ne pas retourner travailler. Vous ne voudrez peut-être plus faire face au stress lié au travail, ou peut-être que vous voudrez plutôt vous concentrer sur votre rétablissement. En outre, il se peut également que vous n'ayez plus la capacité physique de travailler.

Il s'agit d'une décision à ne pas prendre à la légère; assurez-vous d'informer vos proches et vos professionnels de la santé de vos intentions et d'en discuter avec eux. Gardez à l'esprit que le fait de ne pas avoir d'emploi aura une incidence sur vos finances. Vous pourriez perdre automatiquement tous les droits et les prestations auxquels vous avez droit par l'entremise de votre employeur, comme l'assurance-maladie, les droits de pension et les indemnités de maladie. Quelle que soit votre décision, assurez-vous d'évaluer soigneusement les avantages et les risques qu'elle comporte.

Si vous décidez de changer de carrière, ou si vous n'avez d'autre choix que de cesser de travailler, consultez un conseiller financier pour bien comprendre votre situation financière. Votre conseiller financier peut vous orienter vers les programmes de soutien financier du gouvernement auxquels vous pourriez être admissible. En attendant, établissez un budget; tenez compte de vos revenus, vos actifs, vos passifs, vos dépenses, etc. Vous pouvez également décider de réduire vos activités et de travailler à temps partiel.



RESSOURCES FÉDÉRALES

Programmes financiers

Programme : Régime de pensions du Canada : Prestations d'invalidité

Offert par : Emploi et Développement social Canada

Description : RPC - la prestation d'invalidité est un paiement mensuel que vous pourriez recevoir si vous avez moins de 65 ans, si vous avez versé des cotisations suffisantes au RPC et si vous avez une invalidité à long terme et dont la durée est indéterminée.

Site Web : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques/rpc/prestation-invalidite-rpc.html>

Personne-ressource : 1 800 622-6232; 1 800 277-9914

Programme : Assurance-emploi et prestations de maladie

Offert par : Gouvernement du Canada

Description : Les prestations de maladie de l'assurance-emploi (AE) peuvent vous fournir jusqu'à 15 semaines d'aide financière si vous ne pouvez pas travailler pour des raisons médicales. Vous pourriez recevoir 55 % de votre rémunération jusqu'à un maximum de 595 \$ par semaine.

Site Web : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/assurance-emploi-maladie.html>

Counseling

Offert par : Agence de la consommation en matière financière du Canada

Description : Si vous avez besoin de conseils financiers, vous pouvez prendre rendez-vous avec un représentant de votre banque ou communiquer avec un conseiller financier.

Site Web :

<https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere.html>

Aide juridique

Offert par : Commission canadienne des droits de la personne

Description : La CCDP fait la promotion des droits de la personne au Canada et les protège.

Site Web : www.chrc-ccdp.gc.ca/fr

Personne-ressource : 1 888 214-1090

Programme : Crédits d'impôt et prestations du Canada

Offert par : Service Canada

Description : (supprimer peut-être)

Site Web : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/portefeuille/service-canada.html>

RESSOURCES FÉDÉRALES

Programme : Crédit d'impôt pour personnes handicapées

Offert par : Agence du revenu du Canada (ARC)

Description : Le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) est un crédit d'impôt non remboursable qui aide les personnes ayant une déficience, ou les personnes qui subviennent à leurs besoins, à réduire l'impôt sur le revenu qu'elles pourraient avoir à payer. Un professionnel de la santé doit remplir un formulaire qui atteste que vous avez une déficience grave et prolongée ainsi que de l'effet de la déficience sur vous.

Site Web : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/segments/deductions-credits-impot-personnes-handicapees/credit-impot-personnes-handicapees.html>

Offert par : Agence du revenu du Canada (ARC) - frais médicaux

Description : Pour savoir comment demander des frais médicaux dans votre déclaration de revenus.

Site Web : <https://www.canada.ca/fr/services/impots/impot-sur-le-revenu/impot-sur-le-revenu-des-particuliers.html>

Personne-ressource : Service de demandes de renseignements sur l'impôt des particuliers de l'ARC au 1 800 959 8281

Conseils de carrière

Offert par : Programme de réadaptation professionnelle pour les bénéficiaires de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada

Description : Parmi les services offerts par le Programme de réadaptation professionnelle pour les bénéficiaires de prestations d'invalidité, citons l'orientation professionnelle, la planification du retour au travail, le perfectionnement de vos compétences ou le recyclage, et l'acquisition de techniques de recherche d'emploi.

Site Web : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques/rpc/prestation-invalidite-rpc/readapt.html>

Programme : Programme Partenaires pour l'inclusion en milieu de travail (réadaptation professionnelle)

Offert par : Conseil canadien de la réadaptation et du travail

Description : Le programme Partenaires pour l'inclusion en milieu de travail offre des services d'emploi à guichet unique aux demandeurs d'emploi handicapés.

Site Web : [Services d'emploi - Conseil canadien de la réadaptation et du travail \(ccrw.org\)](http://Services-d'emploi-Conseil-canadien-de-la-readaptation-et-du-travail(ccrw.org))

Prestations pour les proches aidants

Programme : Prestations pour proches aidants de l'assurance-emploi (AE)

Offert par : Service Canada

Description : Pour ceux qui ont cotisé à l'assurance-emploi par l'intermédiaire de Service Canada, il existe trois types de prestations disponibles aux proches aidants pour s'absenter du travail afin de fournir des soins ou du soutien à une personne gravement malade ou blessée ou à une personne en fin de vie.

Site Web : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/proches-aidants.html>

Divers

Offert par : Chercheur de prestations - Gouvernement du Canada

Description : Le Chercheur de prestations permet d'obtenir une liste personnalisée de prestations des gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux, auxquelles vous pourriez être admissible en raison de votre maladie.

Site Web : Chercheurdeprestations.gc.ca



Programmes financiers

Offert par : Prestation de maladie pour adultes de l'Alberta (en français)

Description : Aider à payer les médicaments sur ordonnance et d'autres fournitures médicales. Ce service peut aider à payer les services de santé qui ne sont pas couverts par le régime d'assurance maladie de l'Alberta.

Site Web : <https://www.alberta.ca/fr-CA/alberta-adult-health-benefit.aspx>

Personne-ressource : 1 877 644-9992; 877 469-5437

Offert par : Soutien du revenu

Description : Santé financière pour les Albertains qui ne peuvent pas travailler en raison de problèmes de santé chroniques ou d'autres problèmes.

Site Web : <https://www.alberta.ca/income-support-eligibility.aspx>

Personne-ressource : 1 866 644-5135; 1 877 644-9992

Adresse courriel : css.iscc@gov.ab.ca

Offert par : Assured Income for the Severely Handicapped (AISH)

Description : Avantages financiers et prestations de maladie pour les Albertains admissibles ayant une affection médicale permanente qui les empêche de gagner leur vie.

Site Web : <https://www.alberta.ca/aish.aspx>

Personne-ressource : 1 800 232-7215

Counseling

Offert par : Alberta Health Services (AHS)

Description : Les intervenants-pivots pour les patients atteints de cancer peuvent vous aider à trouver des ressources financières potentielles pour le traitement. Prenez rendez-vous avec un centre de cancérologie local et demandez à parler à un travailleur social.

Site Web : <https://www.albertahealthservices.ca>

Personne-ressource : Grande Prairie : Grande Prairie Cancer Centre (780 538-7588)

Lethbridge : Jack Ady Cancer Centre (403 388-6800)

Medicine Hat : Margery E Yuill Cancer Centre (403 529-8817)

Red Deer : Central Alberta Cancer Centre (403 343-4526)

Aide juridique

Offert par : Commission des droits de la personne de l'Alberta

Description : Pour obtenir des renseignements généraux sur les droits de la personne :

Commission des droits de la personne de l'Alberta

Site Web : <http://www.albertahumanrights.ab.ca/>

Offert par : Centre for Public Legal Education Alberta

Description : Aider les Albertains à comprendre les lois.

Site Web : <http://www.cplea.ca/>

Offert par : Assured Income for the Severely Handicapped (AISH)

Description : Avantages financiers et prestations de maladie pour les Albertains admissibles ayant une affection médicale permanente qui les empêche de gagner leur vie.

Site Web : <https://www.alberta.ca/aish.aspx>

Your Rights at Work : <http://www.cplea.ca/rightsatwork/>

Personne-ressource : 1 800 232-7215

Conseils de carrière

Offert par : Alberta Works Centre

Description : Recherche d'emploi, exploration de carrières, formation offerte et

financée. Site Web : <http://www.humanservices.alberta.ca/AWOnline/ETS/4340.html>

<https://alis.alberta.ca/ce/cp/cs/abcareer.html#awclocations>

Programme : Disability Related Employment Supports (Vocational RehaB)

Description : Le Programme Disability Related Employment Supports (DRES) offre du financement pour payer les services de soutien qui aident les Albertains à surmonter les obstacles à l'éducation ou à l'emploi en raison d'un handicap.

Site Web : <https://www.alberta.ca/disability-related-employment-supports.aspx>

COLOMBIE-BRITANNIQUE

(sauf indication contraire, en anglais seulement)

1

Programmes financiers :

Offert par : Ministère du Développement social et de la Réduction de la pauvreté de la C.-B.

Description : Accès en ligne à l'aide au revenu et à l'invalidité pour les résidents de la Colombie-Britannique.

Site Web : <https://myselfserve.gov.bc.ca/>

Offert par : BC Hospitality foundation fund

Description : Pour les personnes qui travaillent ou qui ont travaillé dans l'industrie du tourisme en Colombie-Britannique et qui ont besoin d'une aide financière en raison d'une maladie grave.

Site Web : <https://bchospitalityfoundation.com/>

Personne-ressource : 604 986-3526

Offert par : BC Rehab foundation

Description : Pour obtenir de l'aide en matière d'équipement.

Site Web : <http://www.bcrehab.com/>

Personne-ressource : 604 737-6383

2

Counseling :

Offert par : BC Cancer (en anglais)

Description : Conseillers pour aider à trouver des ressources.

Site Web : www.bccancer.bc.ca

Personne-ressource : BC Cancer Abbotsford (604 851-4733)

BC Cancer Kelowna (250 712-3963)

BC Cancer Prince George (604 645-7330)

BC Cancer Surrey (604 930-4000)

BC Cancer Vancouver (604 877-6000, poste 672194 [en anglais] ou 604 877-6000, poste 672375 [cantonais/mandarin])

BC Cancer Victoria (250 519-5525)

COLOMBIE-BRITANNIQUE

(sauf indication contraire, en anglais seulement)

3

Aide juridique :

Offert par : Tribunal des droits de la personne de la C.-B.

Description : Pour obtenir des renseignements généraux sur les droits de la personne.

Site Web : <http://www.bchrt.bc.ca/>

Offert par : People's Law School

Description : La People's Law School est une société à but non lucratif de la Colombie-Britannique qui se consacre à rendre la loi accessible à tous. Nous offrons de l'éducation et des informations gratuites pour aider les gens à faire face efficacement aux problèmes juridiques de la vie quotidienne.

Site Web : <https://www.peopleslawschool.ca/>

Offert par : BC Human Rights Clinic

Description : Pour la représentation juridique de particuliers à faible revenu et des renseignements généraux sur les droits de la personne :

Site Web : BC Human Rights Clinic (<http://www.bchrc.net/>)

The Law Centre (<http://www.thelawcentre.ca/>)

Orientation professionnelle

Offert par : Work BC

Description : Réadaptation professionnelle, exploration de carrières, recherche d'emploi, formation offerte, financement de la formation.

Site Web : <https://www.workbc.ca/discover-employment-services/workbc-centres/workbc-centre-locations>

1 Programmes financiers

Offert par : Régie de rentes du Québec : Rente d'invalidité du Québec

Description : Si vous avez moins de 65 ans, que vous souffrez d'une détérioration de votre état de santé et que vous avez suffisamment cotisé au Régime de rentes du Québec, vous pourriez avoir droit à une ou plusieurs prestations pour invalidité.

Site Web :

https://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/invalidite/vivre_invalidite/regime_rentes/Pages/regime_rentes.aspx

2 Counseling

Offert par : Association coopérative d'économie familiale

Description : L'Association coopérative d'économie familiale offre des consultations, des ateliers et des séances d'information sur les finances (gestion du budget) à faible coût.

Site Web : www.consommateur.qc.ca.

3 Aide juridique

Offert par : Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec

Description : Pour obtenir des renseignements généraux sur les droits de la personne.

Site Web : <https://www.cdpcj.qc.ca/fr>

Offert par : Centres de justice de proximité, Éducaloi

Description : Centres d'information juridique communautaire du Québec.

Site Web : <https://www.justicedeproximite.qc.ca/>

<https://educaloi.qc.ca/>

Offert par : Justice Pro Bono

Description : Conseils juridiques sur des cas précis : Justice Pro Bono offre des conseils juridiques gratuits ou à faible coût dans les causes d'intérêt public (p. ex., personnes handicapées).

Site Web : <https://justiceprobono.ca/>

Offert par : Service-conseil en accommodement raisonnable

Description : Offre des conseils aux employeurs.

Site Web : <https://www.cdpcj.qc.ca/fr/nos-services/activites-et-services/service-conseil-en-accommodement-raisonnable>

4 **Conseils de carrière**

Offert par : Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec

Description : Prendre des décisions éclairées d'un point de vue professionnel.

Site Web : www.orientation.qc.ca

Adresse courriel : ordre@orientation.qc.ca

Personne-ressource : 514 737-4717 ou 1 800 363-2643

5 **Prestations pour les proches aidants**

Offert par : Revenu Québec

Description : Crédit d'impôt pour personne aidante.

Site Web : <https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/votre-situation/personne-aidante/>

1

Programmes financiers

Offert par : Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) - gouvernement de l'Ontario

Description : Le Programme s'adresse uniquement aux résidents de l'Ontario et couvre la majeure partie du coût d'environ 5 000 médicaments sur ordonnance. Vous pouvez également présenter une demande pour le Programme de médicaments Trillium (<https://www.ontario.ca/fr/page/obtenez-une-aide-pour-les-couts-eleves-des-medicaments-dordonnance>).

Site Web : <https://www.ontario.ca/fr/page/obtenez-une-prise-en-charge-pour-vos-medicaments-dordonnance>

Offert par : Programme de collecte de données - Action Cancer Ontario

Description : Action Cancer Ontario finance un nouveau médicament en développement pendant une période limitée pour recueillir des données concrètes sur son efficacité clinique et ses coûts pour les résidents de l'Ontario.

Site Web : <https://www.cancercareontario.ca/fr/traitements-contre-le-cancer/chimiotherapie/financement-remboursement/programme-collecte-donnees>

Offert par : Programme de financement des nouveaux médicaments dans le cadre des Programmes publics de médicaments de l'Ontario

Description : Le Programme de financement des nouveaux médicaments (PFNM) prend en charge un grand nombre de nouveaux médicaments injectables souvent très coûteux administrés dans les hôpitaux ou les centres de cancérologie.

Site Web : <https://www.cancercareontario.ca/fr/programme-de-financement-des-nouveaux-medicaments>

Offert par : Programme de révision cas par cas - Programme de médicaments de l'Ontario

Description : Le Programme de révision cas par cas (PRCC) évalue les demandes de financement pour les médicaments oraux et injectables contre le cancer administrés aux patients possédant une carte Santé de l'Ontario valide.

Site Web : <https://www.cancercareontario.ca/fr/traitements-contre-le-cancer/chimiotherapie/financement-remboursement/programme-revision-cas-par-cas>

2 Counseling

Offert par : Conseillers dans les centres

Windsor Regional cancer Centre Windsor 519 253-5253 519 255-8670

London Regional Cancer Program London 519 685-8600

Grand River Regional cancer Centre Kitchener 519 749-4380

Juravinski Cancer Centre Hamilton 905 387-9495

Carlo Fidani Regional Cancer Centre Mississauga 905 813-1100

Odette Cancer Centre Toronto 416 480-5000

Princess Margaret Cancer Centre Toronto 416 946-4501

Stronach Regional Cancer Centre, à Southlake Newmarket 905 895-4521

R.S. McLaughlin Durham Regional Cancer Centre Oshawa 905 576-8711

Centre de cancérologie du Sud-Est de l'Ontario Kingston 613 544-2630

Centre de cancérologie de L'Hôpital d'Ottawa Ottawa 613 737-7700

Programme régional de cancérologie de Simcoe Muskoka Barrie 705 728-9090

Programme régional de cancérologie du Nord-Est Sudbury 705 522-6237

Regional cancer Care Northwest Thunder Bay 807 684-7200

3

Aide juridique

Offert par : Éducation juridique communautaire Ontario

Description : Renseignements généraux sur les droits de la personne en Ontario.

Site Web : <https://www.cleo.on.ca/fr>

Offert par : Long-term Disability/Employment Law Legal Clinic

Description : Pour des conseils juridiques sur des cas précis et des renseignements généraux sur les droits de la personne, cette clinique donne deux fois par mois des conseils sommaires lors de cliniques d'aide juridique aux résidents de la région du Grand Toronto

Site Web : <https://wellspring.ca/how-wellspring-works/centre-of-innovation/money-matters/> (en anglais seulement)

Offert par : Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne

Description : Pour la représentation juridique de plaignants individuels, ainsi que des renseignements généraux sur les droits de la personne :

Site Web : <https://hrlsc.on.ca/fr/communiquez-avec-le-centre/>

Offert par : ARCH Disability Law Centre

Description : Pour la représentation juridique lors de cas personnels s'inscrivant dans les priorités du centre, ainsi que des renseignements généraux sur les droits de la personne, ce centre donne gratuitement et en toute confidentialité des conseils et des renseignements juridiques.

4 **Conseils de carrière**

Offert par : Emploi Ontario

Description : Exploration de carrières, recherche d'emploi, formation offerte et financée.

Site Web : <https://feat.findhelp.ca/fr>

Offert par : Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées : Soutien de l'emploi

Description : Offre de réadaptation professionnelle.

Site Web : <http://www.officelocator.mcass.gov.on.ca/Index.aspx?lang=fr>

Offert par : Wellspring

Description : Offre de réadaptation professionnelle.

Site Web : <https://wellspring.ca/> (en anglais seulement)

1 Programmes financiers

Programme : Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick

Offert par : Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Description : Le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick (PMONB) fournit des médicaments sur ordonnance aux résidents et résidentes admissibles du Nouveau-Brunswick.

Site Web :

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sante/AssurancemaladiesMedicaments/Le-Plan-de-medicaments-sur-ordonnance-du-Nouveau-Brunswick.html>

Programme : Services de santé - Programme de fournitures pour stomisés et incontinents

Description : Ce programme aide les clients du Ministère à se procurer des fournitures pour les stomies, les cathéters et l'incontinence non couverts par d'autres organismes ni par les régimes privés d'assurance-maladie.

Site Web :

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.8135.Services_de_sant%C3%A9_-_Programme_de_fournitures_pour_stomis%C3%A9s_et_incontinents_.html

2 Counseling

Offert par : Centre d'oncologie Dr-Léon-Richard, Moncton

Hôpital régional de Saint John, Saint John

Description : Counseling

Personne-ressource : 506 862-4151 506 648-7410

3 Aide juridique

Offert par : Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick

Description : Pour obtenir des renseignements généraux sur les droits de la personne :

Site Web : <http://www.gnb.ca/hrc-cdp>

<https://www.legal-info-legale.nb.ca/fr/>

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

(sauf indication contraire, en anglais seulement)

1

Programmes financiers

Programme : Soutien du revenu - services en soins de santé

Offert par : Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Description : Offert principalement aux personnes qui reçoivent un soutien du revenu. Parmi les services offerts, citons les soins de la vue, le Programme de médicaments sur ordonnance, le transport médical, les fournitures et équipements médicaux, les services dentaires, les dispositifs d'assistance technique et l'allocation pour régime alimentaire spécial.

Site Web : <https://www.gov.nl.ca/cssd/services-en-soins-de-sante/> (en français)

Programme : Programme d'assistance spéciale - fournitures et équipements médicaux

Description : Ce service est offert aux personnes handicapées qui répondent aux critères d'admissibilité au programme et qui reçoivent du financement de la part du ministère de la Santé et des Services communautaires.

Site Web : <https://www.gov.nl.ca/hcs/personsdisabilities/fundingprograms-hcs/>

Counseling

Offert par : Dr. H. Bliss Murphy Cancer Clinic

Description : Counseling

Personne-ressource : 709 777-8204

Aide juridique

Offert par : Commission des droits de la personne de Terre-Neuve-et-Labrador, Public Legal Information Association of Newfoundland And Labrador, Law Library, Law Society of Newfoundland and Labrador

Description : Pour obtenir des renseignements généraux sur les droits de la personne.

Site Web : <http://www.justice.gov.nl.ca/hrc/index.html>

<https://publiclegalinfo.com/?lang=fr>

<https://lsnl.ca/law-library/>

4

Conseils de carrière

Programme : Ministère de l'Enseignement supérieur, des Compétences et du Travail - pour les personnes handicapées

Offert par : Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Site Web : <https://www.gov.nl.ca/ipgs/disabilities/>

Offert par JobsinNL

Description : Ce service est offert aux personnes handicapées qui répondent aux critères d'admissibilité au programme et qui reçoivent du financement de la part du ministère de la Santé et des Services communautaires.

Site Web : <http://www.jobsinnl.ca/>

NOUVELLE-ÉCOSSE

(sauf indication contraire, en anglais seulement)

1

Programmes financiers

Offert par : Aide offerte aux patients atteints de cancer pour le paiement de leurs médicaments - gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Description : Régime provincial d'assurance médicaments conçu pour aider les Néo-Écossais à payer certaines fournitures et certains médicaments liés au cancer. Le programme est conçu pour aider les Néo-Écossais à faible revenu qui n'ont pas de couverture médicale.

Site Web : <https://novascotia.ca/dhw/pharmacare/cancer-assistance.asp>

Offert par : Programme de prêt d'équipement de soins de santé - gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Description : Fournit des lits d'hôpital aux Néo-Écossais admissibles qui ont besoin de lits spécialisés à domicile.

Site Web : <https://novascotia.ca/dhw/ccs/health-equipment.asp>

Offert par : Programme Nova Scotia Pharmacare

Description : Régime provincial d'assurance médicaments conçu pour aider les Néo-Écossais à payer leurs médicaments sur ordonnance. Le programme offre une protection contre le coût des médicaments aux familles qui n'ont pas de couverture médicale ou si le coût des médicaments sur ordonnance devient un fardeau financier pour elles.

Site Web : <https://novascotia.ca/dhw/pharmacare/family-pharmacare.asp>

Offert par : Boarding, Transportation and Ostomy Program - gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Description : Le Boarding, Transportation, and Ostomy Program est un programme provincial qui aide les résidents admissibles de la Nouvelle-Écosse qui reçoivent un traitement contre le cancer à payer les coûts liés à l'embarquement, au transport et aux fournitures pour les stomies.

Site Web : <https://novascotia.ca/dhw/pharmacare/cancer-assistance.asp>

Offert par : Soins à domicile - gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Description : Les soins à domicile sont offerts à tous les Néo-Écossais qui ont besoin d'aide pour s'occuper de au sein de leurs foyers et de leurs communautés.

Site Web : <https://novascotia.ca/dhw/ccs/home-care.asp>

NOUVELLE-ÉCOSSE

(sauf indication contraire, en anglais seulement)

2

Counseling :

Offert par : Nova Scotia Cancer Centre Halifax, 902 473-6017

Cape Breton Cancer Centre Halifax, 902 473-6017

3

Aide juridique

Offert par : Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse, Société d'information juridique de la Nouvelle-Écosse

Description : Renseignements généraux sur les droits de la personne en Nouvelle-Écosse

Site Web : <https://humanrights.novascotia.ca>

<http://www.legalinfo.org/>

Offert par : accessibilité

Description : Acheminement de cas précis à des avocats qui offrent une heure de conseils gratuits. Ce programme offre également des séances éducatives.

Site Web : <https://www.reachability.org/referrals>

Offert par : Aide juridique de Dalhousie : clinique juridique communautaire

Description : Offre une aide juridique.

Site Web : <https://www.dal.ca/faculty/law/dlas/about-dalhousie-legal-aid.html>

Conseils de carrière

Offert par : Careers Nova Scotia

Description : Ressources en emploi.

Site Web :

<http://www.novascotia.ca/employmentnovascotia/programs/documents/CNSCproviders.pdf>

1 Programmes financiers

Programme : Programme d'accès gratuit aux médicaments pour soins palliatifs

Offert par : Gouvernement du Manitoba

Description : Ce programme est à l'intention des personnes qui sont au dernier stade de la maladie, au moment où les soins qui leur sont donnés visent uniquement leur confort. En couvrant le coût des médicaments admissibles pris à la maison, le Programme soulage le patient et sa famille d'un lourd fardeau financier.

Site Web : <https://www.gov.mb.ca/health/pcdap/index.fr.html>

Offert par : Aide au revenu pour les personnes handicapées

Description : Le Programme d'aide au revenu pour les personnes handicapées procure une aide financière aux adultes ayant un handicap qui sont inscrits au Programme d'aide à l'emploi et au revenu, et les aide sur le plan de l'emploi.

Site Web : <https://www.gov.mb.ca/fs/pwd/iapd.fr.html>

2 Counseling

Offert par : Action Cancer Manitoba

Personne-ressource : 204 787-1966

3 Aide juridique

Offert par : Commission des droits de la personne du Manitoba, Community Legal Education Association

Description : Pour des renseignements généraux sur les droits de la personne : propose des conseils juridiques d'ordre général et des coordonnées d'avocats.

Site Web : <http://www.manitobahumanrights.ca/index.fr.html>

<http://www.communitylegal.mb.ca/programs/law-phone-in-and-lawyer-referral-program/> (en anglais seulement)

Offert par : Manitoba Legal Help Centre

Pour la représentation juridique de particuliers à faible revenu et des renseignements généraux sur les droits de la personne.

Site Web : <https://legalthelpcentre.ca/>

4 Conseils de carrière

Programme : Programme
MarketAbilities

Offert par : Gouvernement du
Manitoba

Description : Le Programme d'aide à l'employabilité des personnes handicapées offre une vaste gamme de services axés sur l'emploi pour aider les adultes handicapés à se préparer au marché du travail, à obtenir un emploi et à le conserver.

Site Web : <http://www.gov.mb.ca/fs/eia/marketabilities.html> (en anglais seulement)

Offert par : Emploi Manitoba

Description : Pour vous aider à commencer votre carrière ou à changer de profession.

Site Web : <https://residents.gov.mb.ca/findingwork.fr.html>

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

(sauf indication contraire, en anglais seulement)

1

Programme financier

Programme : Programme de soins palliatifs

Offert par : Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

Description : Si vous avez une maladie limitant l'espérance de vie évolutive, le Programme provincial de soins palliatifs intégrés pourrait peut-être vous aider ainsi que votre famille en ces moments difficiles.

Site Web : <https://www.princeedwardisland.ca/fr/information/sante-i-p-e/programme-soins-palliatifs> (en français)

2

Counseling

Offert par : Centre de traitement du cancer de l'Î.-P.-É.

Personne-ressource : 902 894-2946

3

Aide juridique

Offert par : Commission des droits de la personne de l'Î.-P.-É., Association Community Legal Information de de l'Île-du-Prince-Édouard

Description : Pour obtenir des renseignements généraux sur les droits de la personne :

Site Web : <https://www.peihumanrights.ca/en-francais> (en français)

<https://legalinfopei.ca/?lang=fr> (en français)

4

Conseils de carrière

Offert par : SkillsPEI, Emplois Î.-P.-É.

Description : Pour l'emploi et le développement des compétences.

Site Web : <http://www.skillspei.com/>

<https://www.princeedwardisland.ca/fr/sujet/emplois> (en français)

Offert par : PEI Council of people with disabilities

Description : Le Programme de conseils et de services en matière d'emploi offre de l'aide, du soutien, de la formation et de l'acheminement aux personnes handicapées afin qu'elles puissent trouver et conserver un emploi ou avoir accès à des possibilités de formation et d'éducation.

Site Web: [People with Disabilities | Government of Prince Edward Island](#)

SASKATCHEWAN

(sauf indication contraire, en anglais seulement)

1 Programmes financiers

Programme : Régime d'assurance médicaments et prestations d'assurance-maladie complémentaire

Offert par : Gouvernement de la Saskatchewan

Description : Offre de nombreux programmes d'aide aux soins, comme le financement individualisé pour les soins à domicile, la couverture des médicaments pour soins palliatifs et le Programme d'aide à la vie autonome de la Saskatchewan.

Site Web : <https://www.saskatchewan.ca/bonjour/health-and-healthy-living/prescription-drug-plans-and-health-coverage/extended-benefits-and-drug-plan> (en français)

2 Counseling

Offert par : Allan Blair cancer Centre (personne-ressource : 306 766-2682)

Saskatoon Cancer Centre, Saskatoon, (personne-ressource : 306 655-6645)

3 Aide juridique

Offert par : Commission des droits de la personne de la Saskatchewan, Public Legal Education Association of Saskatchewan

Description : Pour obtenir des renseignements généraux sur les droits de la personne.

Site Web : <https://saskatchewanhumanrights.ca/>

<https://www.plea.org/>

4 Conseils de carrière

Offert par : Services pour travailleurs

Description : Exploration de carrières, recherche d'emploi, formation offerte et financée.

Site Web : <https://www.saskatchewan.ca/residents/jobs-working-and-training> (en français)

Offert par : Workforce Development for Persons with Disabilities

Description : Réadaptation professionnelle

Site Web : [People with Disabilities | Family and Social Support | Government of Saskatchewan](#)

1

Aide juridique

Offert par : Commission des droits de la personne du Yukon

Description : Pour obtenir des renseignements généraux sur les droits de la personne.

Site Web : <https://yukonhumanrights.ca/fr/> (en français)

2

Conseils de carrière

Offert par : Challenge Disability Resource Group - Workforce Networking Information Hub

Description : Programmes pour les personnes handicapées.

Site Web : <https://www.employmentyukon.ca/>

Offert par : Workforce Development for Persons with Disabilities

Description : Réadaptation professionnelle

Site Web : <http://www.economy.gov.sk.ca/wfd-pd>

NUNAVUT

1

Programmes financiers

Offert par : Prestations d'assurance maladie complémentaire - aide supplémentaire - gouvernement du Nunavut

Description : Tous les résidents non autochtones du Nunavut inscrits au régime d'assurance-maladie du Nunavut et présentant des états pathologiques spécifiés peuvent être admissibles aux prestations d'assurance maladie complémentaire (PAMC).

Site Web : <https://gov.nu.ca/fr/health/information/états-pathologiques-spécifiés>

Offert par : Prestations d'assurance-maladie complémentaire - régime de couverture complète - gouvernement du Nunavut

Description : Le régime de couverture complète du Programme de prestations d'assurance maladie complémentaire pour les personnes atteintes de maladies chroniques offre des prestations dans les domaines suivants : déplacement pour raison médicale, médicaments sur ordonnance, fournitures et équipements médicaux.

Site Web : <https://gov.nu.ca/fr/health/information/pamc---régime-de-couverture-complète>

Offert par : Soins à domicile et en milieu communautaire - gouvernement du Nunavut

Description : Le Programme de soins à domicile et en milieu communautaire offre des soins de santé et des services de soutien basés sur une évaluation des besoins d'une personne qui nécessite une attention particulière en raison de la maladie, d'un mauvais état de santé ou d'un handicap pour assurer son confort à domicile.

Site Web : <https://www.gov.nu.ca/fr/health/information/soins-à-domicile-et-en-milieu-communautaire>

2

Aide juridique

Offert par : Ligne d'assistance téléphonique du Barreau du Nunavut

Description : Fournit entre autres des renseignements juridiques en Inuktitut sur les droits des personnes handicapées, Service public d'éducation et d'information juridiques, la Commission des services juridiques du Nunavut.

Site Web : https://www.lawsociety.nu.ca/en/home?language_content_entity=en (en anglais seulement)

<http://nulas.ca/en/law-line/> (en anglais seulement)

3

Conseils de carrière

Offert par : Perfectionnement professionnel - gouvernement du Nunavut

Description : Fournit des services qui permettent aux gens de développer les liens qui mènent à des emplois.

Site Web : <https://www.gov.nu.ca/fr/bienvenue-sf/programms-services/perfectionnement-professionnel>

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

(sauf indication contraire, en anglais seulement)

1 Programmes financiers

Offert par : Régime d'assurance maladie complémentaire pour maladies spécifiques - gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Description : Fournit aux résidents non autochtones et aux Métis ténois souffrant d'états pathologiques précis certaines prestations non couvertes par l'assurance-maladie ou l'assurance-hospitalisation.

Site Web : <https://www.hss.gov.nt.ca/fr/services/regimes-dassurance-maladie-complementaires/regime-dassurance-maladie-pour-certaines> (en français)

2 Conseils juridiques

Offert par : Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest, Service public d'éducation et d'information juridiques, Commission des services juridiques

Description : Pour obtenir des renseignements généraux sur les droits de la personne.

Sites Web : <https://nwthumanrights.ca/?lang=fr> (en français)

<https://www.justice.gov.nt.ca/fr/fouiller/services-juridiques/> (en français)

3 Conseils de carrière :

Fonds de soutien à l'apprentissage pour les personnes handicapées

https://www.ece.gov.nt.ca/sites/ece/files/resources/learning_support_for_persons_with_disabilities_brochure.pdf

 Ilinniapaa campus [Training and Development Company in Canada - Ilinniapaa Skills Development Centre Isdc \(ilinniapaa-learning.ca\)](#)

Enseignement supérieur - carrière et emploi

<https://www.ece.gov.nt.ca/ece-service-centres>



1350, rue Sherbrooke Ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H3G 1J1
514 875-7745

4576, rue Yonge, bureau 605
Toronto (Ontario) M2N 6N4
416 785-0449

Ligne sans frais : 877 502-6566
cancercolorectalcanada.com
@coloncanada



Cancer colorectal Canada (CCC) est une organisation nationale canadienne sans but lucratif qui se consacre à sensibiliser et à éduquer la population sur le cancer colorectal, à soutenir les patients et leurs aidants ainsi qu'à défendre les intérêts des personnes touchées par cette maladie. CCC se compose d'une équipe de bénévoles, de membres et de gestionnaires dévoués et est dirigé par un conseil national d'administration. Un comité consultatif médical formé de professionnels de la santé réputés et spécialistes du cancer colorectal conseille CCC et permet à ses membres de demeurer au fait des plus récentes avancées médicales dans le diagnostic et le traitement de cette maladie.

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 86657 2423 RR0001

© Cancer colorectal Canada, 2022. Tous droits réservés.